



COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION

PROCÈS-VERBAL

57^e SÉANCE TENUE LE 1^{er} OCTOBRE 2008, À 17 H

Maison du citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25 rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M. Luc Angers, président, conseiller district des Promenades (n^o 11)
M. Joseph De Sylva, vice-président, conseiller district du Versant (n^o 12)
M. Frank Thérien, membre, conseiller district d'Aylmer (n^o 1)
M. Daniel Burns, secteur privé
M. Claude Charette, citoyen
M. Serge Forget, citoyen
M^{me} Iza Godbout, secteur communautaire
M^{me} Kristin Marinacci, citoyenne

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des commissions et comités

Personnes-ressources

M. David Leclerc, responsable de la section de l'habitation
M^{me} Marie-Claude Martel, dir. du Module de l'urbanisme et du développement durable
M. Réjean Martineau, chef de division de l'habitation et du développement urbain
M. Gaétan Rodrigue, chargé de projets à l'habitation

ABSENCES :

Membres

M. Mario Courchesne, secteur para-gouvernemental
M. Marc-André Laurin, secteur para-gouvernemental
M^{me} Joscelyne Levesque, citoyenne
M. Robert Tremblay, secteur privé

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate l'atteinte du quorum, ouvre l'assemblée à 17 h 35 et souhaite la bienvenue à madame Marie-Claude Martel, nouvelle directrice du Module de l'urbanisme et du développement durable.

DISTRIBUTION : Aux membres de la CPH, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 57^e SÉANCE TENUE LE 1^{er} OCTOBRE 2008

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté en ajoutant un sujet à l'article 13. Questions diverses.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Date de la prochaine assemblée
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2008
5. Signature du procès-verbal de la séance du 18 juin 2008
6. Suivi du procès-verbal de la séance du 18 juin 2008
7. Programme : « Rénovation Québec phase V »
8. Entre Deux-Roues : Demande d'aide financière de 8 000 \$
9. Plan d'aménagement du cœur du Plateau
10. État d'avancement de la politique d'habitation 2006-2008
11. Période de questions des citoyennes et citoyens
12. Sujets d'informations :
 - a) Politique de développement social;
 - b) Mandat à l'économiste Pierre Bélanger;
 - c) Programme de crédit de taxes de l'Île de Hull;
 - d) Formation sur l'accessibilité;
 - e) ville mandataire
13. Questions diverses
 - a) Projet de la rue Nadon
14. Levée de la séance

3. Date de la prochaine assemblée

On rappelle que la prochaine séance aura lieu le 3 décembre 2008.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2008

Le procès-verbal de la séance du 18 juin 2008 est approuvé.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 18 juin 2008

Le procès-verbal de la séance du 18 juin 2008 est signé par le président.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 18 juin 2008

Ville Mandataire :

Le président souligne qu'il a eu plusieurs conversations téléphoniques avec M. Robert Verret de la SHQ en vue de compléter le dossier afin que la Ville de Gatineau devienne ville mandataire de la SHQ pour le programme Accès Logis. M. Angers, mentionne que ce dossier devrait débloquer d'ici peu.

30, rue Montpetit :

On souligne que la planification du développement du 30, rue Montpetit, en vue de permettre la réalisation d'un projet de logements sociaux, se poursuit dans le sens de la recommandation formulée le 18 juin dernier par la Commission.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 57^e SÉANCE TENUE LE 1^{er} OCTOBRE 2008

7. Programme : « Rénovation Québec phase V »

On présente brièvement l'historique de la participation de la Ville de Gatineau au programme rénovation Québec (PRQ) et les grandes lignes du PRQ phase V (2008-2009) en insistant sur :

- Le nombre de logements rénovés ou construits (1 712);
- L'élimination de la méthode de « tirage au sort » au profit d'une liste permanente;
- Le délai d'attente d'environ 2 à 3 ans;
- Le lancement du programme prévu en novembre 2008;
- La campagne de publicité et d'information préparée par le Service des communications;
- Les investissements de la Ville (1 000 000 \$), de la SHQ (2 000 000 \$) et des particuliers (± 3 000 000 \$).

On formule quelques suggestions, entre autres, sur :

- L'utilisation des villages urbains comme base cartographique;
- L'importance de bien informer les citoyens;
- La nécessité de mettre à jour et de rendre accessible, jusqu'à un certain point, la liste permanente des demandes de subvention;
- L'importance également d'accompagner les citoyens, tout au long du processus, dans leur demande de subvention;

R-CPH-2008-10-01 / 07

Que cette commission recommande au conseil d'adopter les grandes lignes du programme Rénovation Québec phase V.

ADOPTÉE

8. Entre Deux-Roues : Demande d'aide financière de 8 000 \$

On résume le contenu du rapport d'analyse présentant la demande d'aide financière formulée par l'organisme « Entre Deux-Roues ».

R-CPH-2008-10-01 / 08

Que cette commission recommande au conseil :

- D'accorder une contribution non récurrente de 8 000 \$ pour permettre à l'organisme «Entre Deux-Roues» de mettre sur pied une liste de logements accessibles;

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 57^e SÉANCE TENUE LE 1^{er} OCTOBRE 2008

- De rendre cette contribution conditionnelle à la confirmation du financement par l'Office des personnes handicapées du Québec.

ADOPTÉE

9. Plan d'aménagement du cœur du Plateau

On présente un résumé du plan d'aménagement du cœur du village urbain du Plateau en insistant, entre autres, sur la localisation du site, la consultation publique, la vision des citoyens et le plan d'aménagement retenu.

Plusieurs commentaires sont formulés sur :

- La compensation pour fins de parc de 10 % devant être versée par les promoteurs;
- La densité résidentielle permise au zonage;
- La place qui sera accordée aux ménages à faible revenu;
- La proportion d'espace à bureau par rapport aux autres usages;
- L'importance d'adopter un plan d'aménagement du cœur du Plateau basé sur les objectifs, les principes et stratégie du développement durable;
- La nécessité de prévoir un certain nombre de logements sociaux tout en évitant de créer des ghettos;
- L'entreposage des bacs de recyclage en façade des maisons en rangées;
- L'offre d'incitatifs pour la construction de logements sociaux;

Départ de M. Claude Charrette.

On suggère de reprendre, éventuellement, les discussions sur le fait d'obliger les promoteurs à construire un certain nombre de logements sociaux par projet et sur les redevances devant être versées par les promoteurs pour financer l'aménagement des équipements et parcs.

R-CPH-2008-10-01 / 09

Que cette commission recommande au conseil d'adopter le plan d'aménagement pour le cœur du village urbain du Plateau.

ADOPTÉE

10. État d'avancement de la politique d'habitation 2006-2008

On présente un état d'avancement de la politique d'habitation 2006-2008 en soulignant que plusieurs moyens d'actions qui avaient été identifiés en 2006, sont soit amorcés ou réalisés.

On convient qu'il serait intéressant de tenir un forum, un débat ou des ateliers de discussions sur la politique d'habitation et sa mise en œuvre.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 57^e SÉANCE TENUE LE 1^{er} OCTOBRE 2008

11. Période de questions des citoyennes et citoyens

Aucune personne ne s'est présentée.

12. Sujets d'information :

a) Politique de développement social

On mentionne que plusieurs étapes ont été franchies en vue de l'adoption d'une politique de développement social par le conseil municipal de la Ville de Gatineau :

- 8 avril 2008 : Première présentation au conseil et dépôt d'un échéancier;
- 8 mai 2008 : Rencontre avec la direction générale de la Ville;
- Présentation d'un budget;
- Rencontre d'un consultant;
- Fin mai 2008 : Rencontre des organismes communautaires à la Maison de la Culture;
- Début septembre 2008 : Présentation au conseil du budget.

b) Mandat à l'économiste Pierre Bélanger

On souligne qu'un mandat a été accordé à l'économiste Pierre Bélanger afin de revoir le document statistique qui avait été élaboré, dans le cadre de la préparation de la politique d'habitation. On désire, entre autres, que les données statistiques soient revues en fonction des villages urbains. Ce document sera déposé à la séance du 3 décembre prochain.

c) Programme de crédit de taxes de l'Île de Hull

On mentionne qu'un programme de crédit de 100 % de taxes foncières pour les nouvelles constructions ou les projets d'agrandissement de nature résidentielle dans le secteur de l'Île de Hull sera en vigueur en novembre 2008.

On explique que le programme, d'une durée de trois ans, vise à promouvoir la construction résidentielle sur l'Île de Hull. On souligne que le crédit de 100 % de taxes pourra s'étendre sur une période de cinq à dix ans.

d) Formation sur l'accessibilité

On informe les membres de la CPH que les inspecteurs - entretien et salubrité recevront une formation leur permettant d'être encore plus efficace au niveau de la salubrité et à l'entretien des habitations des logements et des chambres.

e) Ville mandataire

Sujet traité à l'article 6.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION
PROCÈS-VERBAL DE LA 57^e SÉANCE TENUE LE 1^{er} OCTOBRE 2008

13. Questions diverses :

a) Projet de la rue Nadon

On explique qu'un certain nombre de citoyens, qui ne sont pas d'accord avec le projet de la rue Nadon, comptent déposer une pétition lors de la prochaine séance du conseil municipal.

14. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 15.